

**> SIPH**

*J'ai une question à vous poser concernant SIPH qui a été suspendu, en raison semble-t-il d'une offre de la part de Michelin. Vous en avez parlé il y a quelques semaines. Faudra-t-il apporter ses titres lors de la reprise de cotation ?*

Michelin, qui détient déjà un peu moins de 24 % de la Société Internationale de Plantation des Hévéas (SIPH), propose de racheter, en association avec la société ivoirienne SIFCA (qui possède 55,59 % de SIPH), les 20,6 % du capital qui sont actuellement détenus par les actionnaires minoritaires. Le prix proposé est tout à fait intéressant, puisqu'il s'agit d'une offre effectuée en numéraire à 85 euros, il n'y aura pas de contre offre, je considère donc qu'il convient d'apporter vos titres à l'offre. Je rappelle que les lecteurs qui sont actionnaires de SIPH ont pu acheter, sur mon conseil, lorsque l'on était en dessous ou autour de 26 euros, c'est une excellente affaire qu'ils auront pu faire puisque l'on a eu pas mal de volume entre 22,51 et 26 euros. Michelin fait une offre qui est très correcte, je ne dis pas qu'elle est ultra-généreuse, mais c'est une offre qui est d'autant plus correcte qu'il s'agit d'une offre sans détour. en cash.